

TP Responsable d'établissement touristique

Diplôme du réseau National CCI NEGOVENTIS reconnu par l'État - Niveau 6
N° RNCP : RNCP35527, date d'enregistrement : 24/05/2026

Le/la titulaire du Titre responsable d'établissement touristique a pour missions de gérer et d'administrer l'établissement dont il/elle a la charge. Il/elle en gère la commercialisation et assure le management du personnel et a également la responsabilité d'atteindre les objectifs et les résultats financiers fixés. Le/la titulaire du diplôme assure la coordination de l'exploitation à partir des moyens humains, financiers et matériels dont il/elle dispose et a pour objectif la pérennité et le développement de l'entreprise. Pour terminer, il/elle peut exercer sur le territoire national ou international.

MAJ 27/03/2026

Infos utiles

Le/la titulaire du Titre responsable d'établissement touristique sera capable de :

OBJECTIFS

- Gérer, coordonner l'exploitation de l'établissement avec les moyens matériels, humains et financiers dont il dispose
- Manager une équipe
- Pérenniser et développer l'entreprise
- Assurer la commercialisation de l'offre
- Concevoir des stratégies et des opérations de communication

DURÉE ET RYTHME DE FORMATION

La formation est dispensée sur 1 an soit 574h

Une semaine en centre de formation et 2 semaines en entreprise (voir calendrier)

PRÉREQUIS

Après une certification de niveau 5 en alternance (obligatoire) et/ou 3 années d'expérience dans le secteur du tourisme, hôtellerie, restauration.

En apprentissage, formation accessible de 15 à 29 ans.

Possibilité de validation de la formation par blocs de compétences

Pour tout autre public : consulter l'ICEP

INSCRIPTION, MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Sur dossier, entretien de motivation, et test de positionnement

- Inscription possible jusqu'au 31 août de chaque année.
- Rentrée tardive possible sous conditions
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap (contactez l'ICEP Formation pour plus d'information)
- Candidature sur icepformation.com

MÉTIER VISÉS

- Responsable hébergement hôtel ou plein air
- Responsable restauration, responsable en restauration rapide
- Chef gérant en restauration collective, chef d'équipe en restauration collective

PASSERELLES, ÉQUIVALENCES ET POURSUITES D'ÉTUDES

Le/la titulaire du Titre responsable d'établissement touristique peut prétendre à une poursuite d'études en BAC+4 et BAC+5.

Équivalences du Titre : Diplôme de niveau 6

INDICATEURS QUALITÉ

Taux de réussite, rupture, satisfaction, insertion, poursuite d'étude...

[À consulter en ligne via ce lien](#) ou en flashant ce QR code :



CONTENU DE LA FORMATION

Enseignements professionnels :

Compétences visées :

- Piloter et optimiser les services d'un établissement touristique dans une démarche qualité
- Manager le personnel d'un établissement touristique
- Commercialiser les offres d'un établissement touristique avec une démarche multicanal
- Assurer la gestion opérationnelle d'exploitation et prévoir les investissements d'un établissement touristique



Modalités, ressources et moyens pédagogiques

- Cours en présentiel et/ou distanciel
- Mises en situations professionnelles
- Plateaux techniques
- Centre multi-ressources
- Interventions de professionnels
- Ateliers individualisés
- Équipements informatiques et numériques
- Amphithéâtre

Modalités d'évaluation



Contrôle continu sur chaque bloc de compétences

Examen final - forme : projet professionnel et soutenance, durée : 2h30

Possibilité de validation par blocs de compétences

Financements et tarifs

Statuts : Contrat d'apprentissage ; Contrat de professionnalisation ; autres statuts (nous consulter)

Le coût de la formation peut être pris en charge selon les modalités fixées par les OPCO, cette formation est gratuite pour les bénéficiaires en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Pour plus de précisions, contactez-nous.